

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

06/07/2016.

Dossier complet le

11/07/2016

N° d'enregistrement

F09316P0136

1. Intitulé du projet

Construction d'un centre commercial "Les Jardins" dans le quartier
des Naves sur la commune de Manosque.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SA Immobilière Européenne des Mousquetaires

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

EMMANUEL LAVIT

RCS / SIRET

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33 6d- Infrastructure routière	Demande de permis de construire d'un centre commercial "Les Jardins" avec 4 bâtiments d'une surface plancher totale de 17996 m ² . Route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à la construction du centre commercial "Les Jardins" composé de 4 bâtiments de commerce organisés autour d'une large esplanade. Le terrain du projet fait une surface de 60887 m².
L'ensemble des voies de desserte des parkings font 1439 m de longueur.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont:

- transférer l'activité existante de l'Intermarché à proximité de sa clientèle.
- améliorer la qualité de l'accueil, du stationnement et des surfaces de vente.
- développer un centre commercial afin d'augmenter l'attractivité commerciale de la commune.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet comporte 4 bâtiments qui peuvent être réalisés en même temps ce qui permettra de réaliser l'ensemble de l'opération sur un délai de 12 mois, avec un démarrage prévisionnel des travaux en février 2017. L'aménagement du giratoire se fera de manière à être opérationnel à l'ouverture du site.

La nature des travaux comprend l'ensemble des corps d'état habituels:

- terrassement: un déblai remblais qui minimise l'évacuation des terres
- les réseaux nécessaires au fonctionnement notamment la rétention des eaux pluviales par des bassins (Cf dossier loi sur l'eau déposé).
- les voiries
- les fondations et dallage en béton.
- la charpente, la couverture et le bardage:suivant les solutions retenues,le bois ou l'acier seront utilisés.
- Les éléments de fermetures et le second oeuvre.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet recherche une harmonie des façades avec une utilisation des matériaux identiques, une volumétrie soignée et de larges espaces végétalisés qui agrémentent les parvis et les circulations piétonnes.

L'ensemble du site sera exploité par un groupement des propriétaires, sous la forme d'une ASL (Association syndicale libre) afin de veiller à entretenir une qualité des espaces communs: parvis d'entrée, les voiries et les espaces verts.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet de :

- un permis de construire déposé le 16 juin 2016
- un dossier de CDAC déposé le 16 juin 2016
- un dossier de déclaration loi sur l'eau envoyé le 21 juin 2016

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

La procédure de « cas par cas » en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE, article R122-2 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain de l'opération.....	60877 m2
Emprise bâtie	18102 m2
Emprise voirie et nombre de places de parking.....	22452 m2
Surface imperméabilisée.....	40554 m2
Surface de plancher	17996 m2
Espaces verts	14544 m2
Routes de desserte des accès et parking propres à l'opération	1439 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 5°47'08"6E

Lat. 43°49'02"2N

Avenue Frédéric
Mistral 04100 MANOSQUE

Parcelles BA:21,21,242
259,260,261, 262

Parcelles AZ:58,61,507
510,511,512,513,514,515
516,517,520,527,531,536
538,540 + (377 m2)terrain
communal cadastre en cours

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet de :

- un permis de construire déposé le 16 juin 2016
- un dossier de CDAC déposé le 16 juin 2016
- un dossier de déclaration loi sur l'eau envoyé le 21 juin 2016

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

La procédure de « cas par cas » en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE, article R122-2 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Terrain de l'opération.....	60877 m2
Emprise bâtie	18102 m2
Emprise voirie et nombre de places de parking.....	22452 m2
Surface imperméabilisée.....	40554 m2
Surface de plancher	17996 m2
Espaces verts	14544 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 5°47'08" 6E Lat. 43°49'02" 2N

Avenue Frédéric
Mistral 04100 MANOSQUE

Parcelles BA:21,21,242
259,260,261, 262

Parcelles AZ:58,61,507
510,511,512,513,514,515
516,517,520,527,531,536

538,540 + (377 m2)terrain
communal cadastre en cours

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain actuel est en friche, situé à l'entrée Sud de la commune de Manosque en zone AU1a, à urbaniser à vocation principale d'habitat, de commerce et d'équipements qui y sont liés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le règlement du PLU approuvé le 19 juillet 2005 et dernière modification approuvée le 25 septembre 2014.

Le SCOT approuvé le 19 décembre 2012, en cours de révision.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Lubéron
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels approuvé en mars 1997, en cours de modification. Le projet est localisé en secteur B2, risque sismique de type 2.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive habitat: FR 9301542, Adrets de Monjustin = 4,5 km au Nord Ouest + FR 9301589, La Durance = 2,3 km à l'Est Directive Oiseaux: FR 9312003, La Durance = 2,3 km à l'Est
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs églises du centre ville entre 1,5 km et 2 km et la Tour du Mont d'Or à 4,5km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux issus du terrassement non réutilisables seront enlevés du site. Ils représentent environ 24000 m3
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie des matériaux issus du terrassement seront utilisés pour réaliser les remblais, ce qui permet de minimiser le volume d'apport estimé à 8000 m3.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques technologiques de type SEVESO: Géosel et Storengy.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suivant l'enquête documentaire géotechnique réalisée par ERG, nous avons un aléa faible au gonflement d'argiles, une sensibilité très élevée au remontée de nappe (nappe affleurante) risque sismique moyen Zone 4.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Seront source de bruit: - Les livraisons et les travaux en phase chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Les véhicules et poids lourds La RD 4096, avenue F.Mistral présente une nuisance sonore.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création des plate-formes voiries et bâtiments nécessiteront un compactage qui engendrera des vibrations.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'éclairage des cheminements extérieurs et du parking engendreront des émissions lumineuses, limitées par les réflecteurs.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le trafic des véhicules engendreront des rejets polluant dans l'air. Afin de favoriser les déplacements doux , le projet accueille des connections piétonnes et cyclables au niveau de la RD et l'arrêt de bus. Il accueille également du stationnement de véhicules électriques.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>		<p>Rejets hydrauliques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des Eaux usées dans le réseau communal - des eaux pluviales dans le réseau communal avec en amont des bassins de rétention et des bacs ou séparateurs spécifiques au projet.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Déchets de chantier habituel avec tri sélectif et recyclage.</p> <p>Déchets liés aux activités commerciales: cartons, plastiques....revalorisés par des entreprises spécialisées.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>Le projet s'inscrit dans la continuité du tissu urbain de la ville de Manosque, avec un traitement soigné des espaces verts.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant à proximité immédiate du centre ville de Manosque, en zone AU1a, il vient en continuité du tissu urbain environnant se connecter au réseau routier existant sans le perturber.

Les nuisances actuelles seront temporairement accentuées lors du chantier mais par la suite du fait de la composition d'ensemble des constructions et des voies, ces nuisances seront limitées.

Le projet fait l'objet d'une déclaration de loi sur l'eau qui indique les mesures prises en matière de traitement des eaux et l'incidence du projet sur les milieux aquatiques avec les mesures envisagées.

Ainsi au vu des points abordés dans ce formulaire, nous pensons que le projet peut se dispenser d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- DOSSIER LOI SUR L'EAU - ERG
- NOTICE DE PRÉSENTATION - TECHNI ARCHITECTURE/ ACAMP ARCHITECTES

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

PARIS

le,

28 JUIN 2016

Signature

